



PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Pour accroître l'efficacité d'associations existantes, l'Association **Gratte Papiers** a été créée en décembre 2008, avec pour objectifs statutaires :

- collecter l'information liée à l'environnement ;
- la traiter (conservation, analyse, synthèse ...)
- diffuser l'information et son traitement ;
- faire le lien entre associations, particuliers, collectivités, administration, conseils juridiques.

A l'origine de l'annulation de plusieurs projets indissociables de nuisances environnementales (décharge départementale / golf / parc photovoltaïque ...) Gratte Papiers s'est naturellement attaqué à la pollution existante, à Salsigne.

L'association **Gratte Papiers** est financièrement indépendante (pas de cotisation, budget exceptionnellement réduit grâce au principe de faire supporter directement les frais par le bénéficiaire de l'intervention).

Quelques résultats significatifs, obtenus par ou avec le concours des **Gratte Papiers** :

- décembre 2006 : condamnation du président du conseil général, par le tribunal administratif, pour son refus de communiquer des études sur le choix de Lassac ;
- juin 2009 : annulation du Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés de l'Aude, par le tribunal administratif ;
- octobre 2009 : annulation de la vente des terrains de Lassac, par la cour d'appel de Montpellier ;
- juin 2010 : expertise judiciaire informatique établissant des modifications dans le rapport Arcadis (plainte pour faux - choix de Lassac) ;
- décembre 2010 : annulation de la délibération attribuant la Délégation de Service Public (DSP) pour le projet de Lassac, par le tribunal administratif ;
- décembre 2010 : annulation du nouveau Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés de l'Aude ;
- août 2011 : condamnation d'un porteur de projet de ferme solaire pour recours abusif ;
- novembre 2011 : annulation du permis de construire délivré par le préfet pour un parc photovoltaïque sur 24 hectares à Limousis, et abandon du projet ;
- avril 2013 : mutation du préfet de l'Aude, en difficulté avec ces dossiers ;
- décembre 2013 : annulation du contrat de DSP, par la cour administrative d'appel (confirmé par le Conseil d'Etat), pour la création et l'exploitation de Lassac ;

Association Gratte Papiers
Domaine de Baffrancou 11600 LIMOUSIS
Association déclarée en préfecture de l'Aude (n° W111001273)

- décembre 2014 : condamnation de l'Etat pour dysfonctionnement du service de la justice (dans le cadre de la plainte pour faux relatif au choix de Lassac) ;
- juin 2015 : prise en compte par le Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux de l'Aude des propositions alternatives à la mise en décharge des ordures ménagères ;
- juillet 2015 : annulation des avenants au contrat de DSP pour Lassac, par la cour administrative d'appel ;
- octobre 2015 : abandon définitif du projet de méga décharge à Lassac ;
- mai 2016 : annulation de l'arrêté préfectoral interdisant la vente des légumes et fruits de la vallée de l'Orbiel, par le tribunal administratif ;
- mars 2017 : mutation du préfet de l'Aude, en difficulté avec ces dossiers.

Projets en cours :

- contraindre l'Etat à réaliser la cartographie de la pollution du bassin minier de Salsigne, procédure en cours devant le tribunal administratif ;
- étendre la compétence de l'association à toute la France, et modifier ses statuts pour permettre l'adhésion de membres concernés par la problématique minière ;
- constituer un réseau commun aux associations ou collectifs, doté d'outils performants de traitement de l'information en lien avec la problématique minière.

Publications :

- " *l'écho du marigot de LASSAC* " (sur demande)
- " *LASSAC officiel* ", consultable sur <http://leloup146.free.fr/lassac/>
- " *l'Officiel de la Mine Responsable* " : <http://www.gratte-papiers.org/>

Nota bene : certains numéros sont réservés

Participations à des colloques et journées d'étude :

- mars 2013 : colloque international " *Salsigne, la mine dort la pollution veille – un siècle de nuisances et de litigiosité* " (organisé à Montpellier par UMR 5815 - Dynamiques du Droit) ;
- mars 2014 : colloque " *information du public en matière d'environnement* " (organisé par ESEQ – Montpellier) : [contribution](#) – [projection](#) ;
- juin 2015 : colloque " *Germinal 2.0 : Et si la France redevenait une nation minière ?* " (organisé par ISF SystExt au Sénat - Paris) : [contribution/projection](#) ;
- mars 2017 : journées d'étude " *Les pollutions en héritage : quelle résilience dans les territoires (post-)industriels ?* " (organisées à Saint-Etienne par Université Jean Monnet) : [contribution](#) – [projection](#).